

# Pôle emploi et la réforme du service public de l'emploi : bilan et recommandations

---

## Déclaration du groupe de la Coopération

Le groupe de la coopération se réjouit de la qualité de l'avis du CESE sur Pôle emploi qui valorise pleinement la valeur ajoutée du CESE dans sa nouvelle fonction d'évaluation des politiques publiques.

La section a mis avec justesse la question de l'efficacité au coeur de son travail ; les recommandations du CESE visent ainsi à aider davantage les demandeurs d'emploi qui sont, bien sûr, prioritaires dans le dispositif, et aussi à accompagner les entreprises dans leurs recrutements et leur recherche de compétences, ces deux fonctions étant pour nous étroitement liées. Le groupe de la coopération soutient l'ensemble des propositions de l'avis et voudrait insister, voire aller plus loin, sur quelques points.

- Concernant l'amélioration de la qualité du service d'accompagnement du demandeur d'emploi, il nous paraît important de varier les modalités du suivi mensuel, de valoriser l'initiative des conseillers et de soutenir leur marge de manoeuvre. Ainsi, le suivi mensuel pourrait également consister en des visites d'entreprises, des rencontres entre des groupes de demandeurs d'emploi et des salariés dans le cadre de partages d'expérience sur les métiers, des participations à des salons de recrutement, voire des co-organisations d'évènements avec les partenaires du territoire. L'enjeu est bien de construire une véritable relation de confiance entre le demandeur d'emploi et son conseiller (trop souvent perçu comme un seul agent de contrôle) et de permettre aux équipes de Pôle emploi de déterminer en fonction des besoins des demandeurs d'emploi, le rythme et la nature des contacts dans le cadre d'une procédure certes normée, mais souple.
- Concernant les efforts d'identification des besoins des entreprises, et notamment de la nécessité d'un effort accru en matière de services aux PME/TPE, le groupe de la coopération considère que Pôle emploi devrait devenir un partenaire de l'entreprise en développant un rôle d'appui et d'anticipation autour de la gestion prévisionnelle des compétences et en facilitant la mise en relation avec les interlocuteurs en charge dans les territoires (collectivités, OPCA, etc.). Cette logique partenariale supposerait de développer l'accompagnement après le recrutement afin de ne pas limiter les relations avec l'entreprise à une seule prestation ponctuelle, mais bien de construire des relations suivies : on pourrait envisager un accompagnement du candidat au moins dans les trois premiers mois de son intégration pour prévenir les ruptures professionnelles et rester à l'écoute des nouveaux besoins de l'entreprise. Dans cet esprit, une formation continue adaptée localement pourrait permettre aux conseillers de Pôle emploi de mieux maîtriser la connaissance du marché de l'emploi local et de repérer les interlocuteurs et leur rôle (branches, fédérations, collectivités, etc.).

- Enfin, le groupe de la coopération est très attentif à la nécessité de bâtir des partenariats renforcés avec l'ensemble des acteurs du service public de l'emploi. Pôle emploi pourrait ainsi jouer localement un rôle plus transversal d'animation de réseau, en lien avec les autres acteurs du service public de l'emploi (État, maisons de l'emploi, missions locales, etc.) dans le cadre d'une logique de plus grande coopération et synergie entre ces différents acteurs. La déconcentration proposée permettrait effectivement de renforcer les liens avec les missions locales et les maisons de l'emploi, déjà fortement ancrées dans les territoires. Elle positionnerait à leurs côtés Pôle emploi comme une interface pertinente entre les politiques d'insertion, de formation et de développement économique menées par les collectivités et la politique de l'emploi du gouvernement.
- Pour finir, l'avis sur Pôle emploi aborde la question de la réforme de la formation professionnelle ; la nouvelle saisine gouvernementale devrait permettre au CESE d'approfondir utilement ce sujet clé dans le parcours professionnel et la question de l'accès à l'emploi qui reste pour nous prioritaire.

Le groupe de la coopération a voté en faveur de l'avis.